

## COUP DE CRAYON : LA CRISE POLITIQUE MALGACHE – Juin 2011 (2ème quinzaine)

Sources : La Vérité (Ndriana), L'Express (Elisé), Les Nouvelles (Tir en l'air/Ramafa), Courrier de Madagascar (Crocs en jambe et Sarin'ady/Heryraz), Midi Madagasikara (Tchin), La Gazette (Izy), BasyVava (Rabozaka)



15/06/11 – Le Courrier - Retour de Marc Ravalomanana : Andry Rajoelina s'y oppose.



15/06/11 – Les Nouvelles - L'armée, la gendarmerie et la police sont opposées « dans l'immédiat » au retour dans le pays de l'ex-président, ont annoncé les commandants des trois corps de sécurité. « Les forces de l'ordre malgaches composées de l'armée, de la gendarmerie nationale et de la police nationale [...] s'opposent fermement au retour dans l'immédiat de Marc Ravalomanana pour préserver l'ordre et la sécurité publique », ont-ils déclaré devant la presse, révélant ainsi l'emprise des forces armées sur le régime, qui ne pourrait sans doute pas se maintenir sans leur soutien.



17/06/11 – Les Nouvelles – Marc Ravalomanana, que la Sadc souhaite voir rentrer au pays, est attendu de pied ferme par l'armée. La Sadc lui a refusé l'assistance militaire qu'il avait sollicitée pour sa protection.

### CROCS EN JAMBE



18/06/11 – Le Courrier – Le double jeu supposé de la France et de son ambassadeur. 9 milliards d'ariary par an, tel est la somme consacrée annuellement par la France dans le cadre de la coopération militaire. Ce chiffre a été rappelé par l'attaché de sécurité intérieure près de l'ambassade de France à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de remise de décorations franco-malagasy. Des véhicules militaires livrés quelques jours auparavant par la France ont été exhibés lors du défilé militaire. La France et la Chine sont les deux fournisseurs de l'armée malgache.

# Ravalomanana



21/06/11 – L'Express – Marc Ravalomanana est supposé avoir encore une forte emprise sur les chefs d'Etat africains de la Sadc.



21/06/11 – Les Nouvelles - Feuille de route : incertitudes autour des amendements. Plusieurs formations politiques pressent la médiation de la Sadc de clarifier et de préciser ses exigences. Certains demandent la venue des émissaires à Madagascar pour pouvoir s'en expliquer. « On ne sait pas non plus qui va procéder à la retouche de la feuille de route, ni comment », déclare Ange Andrianarisoa, chef de délégation de la mouvance Ratsiraka. Les formations politiques sont dans l'expectative.



22/06/11 – La Gazette - La Sadc fait machine arrière et sème la confusion. Le retour de Marc Ravalomanana, annoncé initialement sans condition, est finalement suspendu à la réalisation de certaines conditions, laissées à l'appréciation du pouvoir de Transition. C'est ce qui ressort du nouvel amendement (article 20) apporté à la feuille de route. Celui qui figurait dans la résolution du Sommet de la Sadc à Sandton le 11 juin a été reformulé postérieurement dans un sens plus favorable à la HAT.



22/06/11 – Le Courrier - Pas de calendrier arrêté pour les élections. Le président de la HAT a expliqué qu'il n'est pas question d'annoncer un calendrier électoral avant que tout ne soit prêt. Il entend par cela que les préparatifs ne sont pas satisfaisants et qu'il faut disposer d'une liste électorale infaillible et d'une méthode conforme aux normes requises pour des élections véritablement démocratiques et transparentes, afin éviter les critiques et contestations de la communauté internationale. « Quand tout sera prêt et au point, nous inviterons la communauté internationale à apprécier. Et nous déciderons de la date et du genre de scrutin à entreprendre en toute indépendance car seul le peuple souverain peut imposer ces élections et non personne d'autre » a-t-il signifié.



23/06/11 – Le Courrier - Retour de Leonardo Simão à Madagascar. « Plus question de négociations ou de remaniement de gouvernement ». Dès son arrivée il a tenu à préciser que l'amendement apporté par la Sadc à la feuille de route est définitif : c'est la position officielle de



24/06/11 – La Gazette - Dans la version définitive de la feuille de route que Leonardo Simão est venu expliquer aux parties prenantes, suite à la révision d'une des résolutions du Sommet de Sandton, le général Camille Vital est confirmé dans ses fonctions. Pour la HAT le régime militaro-civil

l'organisation régionale. Le communiqué de Sandton reflétait la teneur générale des débats, mais c'est la lettre du Dr Tomaz Salomão qui explique dans les détails la décision de la Sadc. Tout en déclarant que l'objectif est bien que les conditions soient créées pour le retour au pays de Marc Ravalomanana avant les élections, il indique qu'aucune autre modification de la feuille de route n'est plus envisageable. Il ajoute qu'un changement de gouvernement n'est plus à l'ordre du jour, estimant que cette étape a déjà été dépassée. À l'attention de ceux qui voulaient adhérer au gouvernement dit d'union nationale et d'ouverture, les portes sont désormais closes. Leonardo Simão annonce qu'il va rencontrer les parties prenantes et leur expliquer le nouvel amendement. Les trois mouvances se voient offrir une dernière chance de ralliement au texte définitif. Pour une fois, la Sadc parvient à se mettre à dos des groupes politiques de différentes tendances et essuie des tirs croisés de la part de ces derniers

est incontournable pour protéger le pouvoir. « *Si on ne mets pas un militaire à la tête du gouvernement, le régime sera renversé* », avait concédé le cerveau d'Ambohitsorohitra, Norbert Ratsirahonana dans une intervention télévisée. Le reste de la Transition risque d'être dirigée de main ferme, estiment certains commentateurs.



24/06/11 – Le Courrier – La 3<sup>ème</sup> fête de l'Indépendance tenue sous le régime de Transition se prépare, alors que le débat se poursuit en toile de fond sur les conditions du retour au pays de Marc Ravalomanana.



25/06/11 – Les Nouvelles – Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, Marc Ravalomanana passera la fête de l'Indépendance du 26 juin en exil, privé des lamions de la fête.



25/06/11 – Le Courrier – Préparatifs de la Fête nationale du 26 juin, sur fond d'interminables conciliabules avec des émissaires de la Sadc qui ont réussi l'exploit de se mettre à dos toutes les forces politiques pour leur incapacité à trouver une issue à la crise.



27/06/11 – La Gazette - Fête nationale du 26 juin. Près de 3.000 invités au fastueux cocktail offert par le président le couple présidentiel. Les trois mouvances attendront des jours meilleurs...



# Mahamasina



27/06/11 – L'Express - Fête nationale du 26 juin: la communauté internationale partagée. 18 diplomates étrangers étaient présents aux festivités. Ils sont restés discrets. Le corps diplomatique a rendu hommage au peuple malgache à sa manière. Une délégation conduite par le Dr Leonardo Simao, émissaire de la Sadc, se trouvait parmi les membres du corps diplomatique. Il était également à la réception donnée à Iavoloha.

# ANNISTIE OU GRÂCE ?



28/06/11 – Les Nouvelles – Pierrot Rajaonarivelo, l'un des responsables politiques concerné par le débat en cours sur les mesures de grâce ou d'amnistie. Sa possible candidature à la présidentielle en dépend. Tentant de clarifier les déclarations d'Andry Rajoelina lors de la célébration de la fête de l'indépendance, Christine Razanamahasoa, ministre de la Justice, précise que l'amnistie ne peut être décrétée par le président de la HAT, elle relève d'une loi. Il convient donc au législateur d'en décider, si besoin au cours d'une session extraordinaire du Parlement.

Toute ressemblance avec un personnage ou un événement n'est qu'une pure coïncidence. **sans cible**

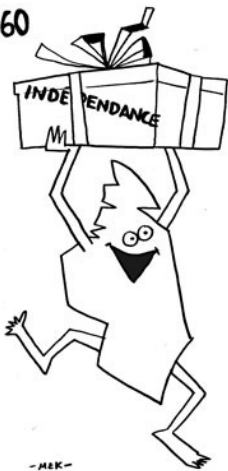


28/06/11 - BasyVava



29/06/11 – Les Nouvelles - Les émissaires de la Sadc confirment le calendrier d'officialisation de la feuille de route et laissent au pouvoir de Transition le soin de définir les modalités de retour de Marc Ravalomanana. « Les conditions à remplir ne regardent que Madagascar, qui est un pays souverain. [...] La Sadc ne s'impose pas et n'a pas le pouvoir d'annuler une décision judiciaire d'un État souverain ». Ils ajoutent que « la Sadc encourage le pouvoir à prendre les mesures nécessaires pour résoudre les questions pratiques [portant] sur la condamnation de Marc Ravalomanana ».

1960



2011



29/06/11 – Midi – 51<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance.

### CROCS EN JAMBE



29/06/11 – Le Courier – Les déclarations de la ministre de la Justice apportent des clarifications au discours ambigu d'Andry Rajoelina concernant les mesures de grâce ou d'amnistie. Cette dernière nécessite le vote d'une loi par le Parlement, elle n'est pas de la compétence du président de la HAT. Mais quelque soit la formule juridique, Marc Ravalomanana sera exclu de ces mesures pour sa condamnation dans l'affaire de la tuerie du 7 février 2009 !

### l'armée



30/06/11 – L'Express – Une armée à la fois vilipendée et objet de toutes les tentatives de séduction de la part de Marc Ravalomanana



30/06/11 – La Gazette - La signature de la feuille de route interviendrait à Madagascar fin juillet. Le calendrier des rendez-vous préalables est confirmé : 6 juillet pour la réunion du GIC, 7 juillet pour la réunion du Conseil de Paix et de Sécurité, puis présentation aux Nations Unies, à New York, une semaine plus tard, pour solliciter un appui logistique et financier à la mise en œuvre de la feuille de route. Le document doit donc encore franchir plusieurs étapes avant son adoption définitive.